



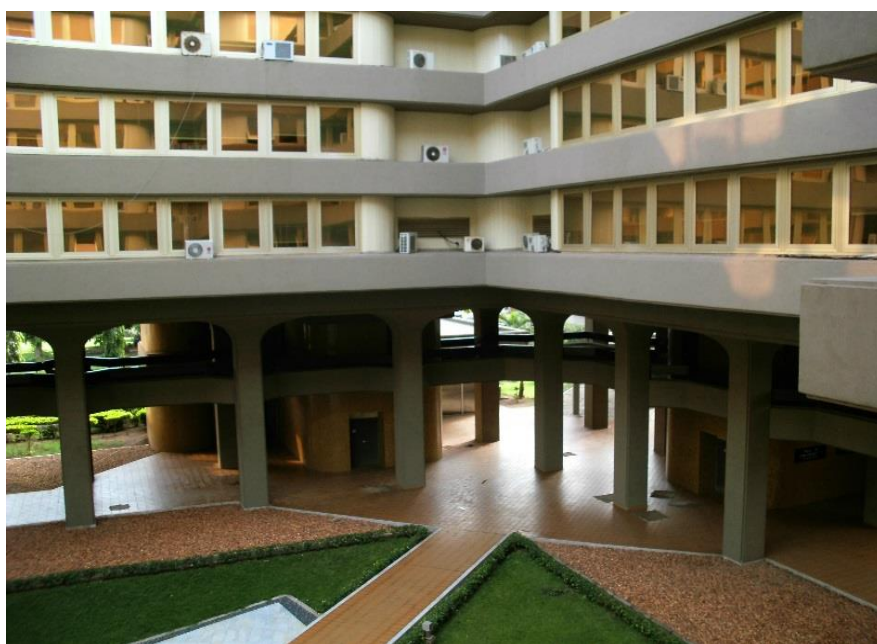
RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de l'Economie
et des Finances

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU
BUDGET ET DES FINANCES

RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT EXERCICE 2023 SITUATION A FIN DECEMBRE



Loi n° 2023-016 du 19 octobre 2023 portant loi de finances rectificative, exercice 2023

Table des matières

Liste des sigles et acronymes	ii
Liste des tableaux	iv
LISTE DES GRAPHIQUES	v
LISTE DES ANNEXES	v
Introduction	1
I. Le contexte de l'exécution du budget	2
1. La conjoncture économique internationale et sous régionale	3
2. La conjoncture économique nationale	4
3. La mise en œuvre des réformes budgétaires	6
II. La réalisation des ressources du budget général	7
1. Les recettes budgétaires	7
a. Les recettes fiscales	8
b. Les recettes non fiscales	14
c. Les dons projets, les dons programmes et les fonds de concours intérieurs	16
2. Les ressources de trésorerie	17
III. L'exécution des charges du budget général	18
A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépense	19
1- Les dépenses budgétaires	21
1.1. Les dépenses ordinaires	21
a- Les charges financières de la dette	21
b- Les dépenses en atténuation de recettes	22
c- Les dépenses de personnel	22
d- Les dépenses d'acquisition des biens et services	22
e- Les dépenses de transfert	23
1.2. Les dépenses en capital	23
B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations	25
D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques	29
a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au genre	29
b. La situation d'exécution des transferts au profit des collectivités territoriales	32
c. La situation d'exécution des dépenses sociales	32
2- Les charges de trésorerie	34
IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)	35
V. Les soldes	36
CONCLUSION	38
ANNEXES	a.

Liste des sigles et acronymes

AE	Autorisation d'Engagement
CAS	Comptes d'Affectation Spéciale
CDDI	Commissariat des Douanes et Droits Indirects
CI	Commissariat des Impôts
CP	Crédit de Paiement
CST	Comptes Spéciaux du Trésor
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DNCF	Direction Nationale du Contrôle Financier
DDPF	Direction de la Dette Publique et du Financement
DF	Direction des Finances
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
FAT	Forces Armées Togolaises
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FNAFPP	Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnel
FNDF	Fonds National du Développement Forestier
FPDT	Fonds de Promotion et de Développement du Tourisme
FSDH	Fonds Spécial pour le Développement de l'Habitat
IMF	Impôt Minimum Forfaitaire
IRPP	Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques
IS	Impôt sur les Sociétés
LFI	Loi de Finances Initiale
LFR	Loi de Finances Rectificative
LOLF	Loi Organique relative aux Lois de Finances
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
OTR	Office Togolais des Recettes
PAL	Port Autonome de Lomé
PAPV	Programme d'Appui aux Populations Vulnérables
PGE	Paierie Générale de l'Etat
PIP	Programme d'Investissements Publics
PURS	Programme d'Urgence pour la Région des Savanes
RGE	Recette Générale de l'Etat
SAFER	Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier

SIGFiP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SP-PRPF	Secrétariat Permanent pour le suivi des Politiques de Réformes et des Programmes Financiers
TPJH	Taxe sur les Produits des Jeux de Hasard
TSFCB	Taxe Spéciale sur la Fabrication et le Commerce des Boissons
TPU	Taxe Professionnelle Unique
UPF	Unité de Politique Fiscale

Liste des tableaux

Tableau n° 1.	Réalisation des ressources du budget général en milliards	7
Tableau n° 2.	Réalisation des recettes budgétaires (en milliards)	8
Tableau n° 3.	Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards).....	9
Tableau n° 4.	Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards).....	10
Tableau n° 5.	Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)	11
Tableau n° 6.	Autres recettes du commissariat des douanes et des droits indirects (en milliards).....	13
Tableau n° 7.	Taxes recouvrées par le commissariat des douanes et droits indirects (en milliards)	13
Tableau n° 8.	Produits des amendes des Commissariats des impôts et des..... douanes et droits indirects (en milliards)	14
Tableau n° 9.	Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)	14
Tableau n° 10.	Dons projets et dons programmes (en milliards).....	17
Tableau n° 11.	Ressources de trésorerie en milliards	17
Tableau n° 12.	Exécution globale des charges du budget général (en milliards).....	18
Tableau n° 13.	Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards)	19
Tableau n° 14.	Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards)	21
Tableau n° 15.	Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics.....	24
Tableau n° 16.	Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards)	26
Tableau n° 17.	Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards)	27
Tableau n° 18.	Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards).....	31
Tableau n° 19.	Exécution des dépenses des collectivités territoriales (en milliards)	32
Tableau n° 20.	Exécution des dépenses sociales (en milliards).....	33
Tableau n° 21.	Charges de trésorerie en milliards.....	34
Tableau n° 22.	Programmes des comptes d'affectation spéciale (en milliards)	35
Tableau n° 23.	Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2023 (en milliards)	37

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales	20
Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution.....	20

LISTE DES ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de janvier à décembre 2023	a
Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de janvier à décembre 2023	a
Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards.....	b
Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards	b
Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères en milliards.....	C
Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards.....	l
Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes en milliards	m
Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative en milliards.....	n

NB : Les montants contenus dans ce document sont exprimés en FCFA, sauf indication contraire.

Introduction

Le budget de l'Etat, exercice 2023, autorisé par la loi n° 2022-022 du 27 décembre 2022 portant loi de finances et modifié par la loi n° 2023-016 du 19 octobre 2023 portant loi de finances rectificative, exercice 2023, est équilibré en ressources et en charges à la somme de mille neuf cent soixante-quinze milliards cinq cent quarante-deux millions quatre cent soixante-trois mille (1.975.542.463.000). Ce montant est composé de recettes et de dépenses budgétaires, de ressources et de charges de trésorerie ainsi que de recettes et de dépenses des comptes spéciaux du Trésor.

L'article 74 de la loi organique n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances (LOLF) dispose : « sans préjudice des pouvoirs généraux de contrôle du Parlement, les commissions des finances veillent au cours de la gestion annuelle, à la bonne exécution des lois de finances. A cette fin, le Gouvernement transmet trimestriellement au Parlement, à titre d'information, des rapports sur l'exécution du budget et l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ... ».

Ainsi, la production et la publication de ces rapports trimestriels répondent à l'exigence de transparence budgétaire en mettant à la disposition du Parlement et du citoyen l'information sur la gestion budgétaire de l'Etat. Par ailleurs, ces rapports permettent à la fois, au Gouvernement, d'orienter ses décisions en matière budgétaire et, au Parlement, de suivre le respect de l'autorisation donnée lors du vote de la loi de finances.

S'inscrivant dans le cadre de la transparence et de la redevabilité en matière de *reporting* de la gestion des finances publiques, le présent rapport rend compte de l'exécution de la loi de finances de l'année 2023. Il est subdivisé en cinq (05) parties : (i) le contexte de l'exécution du budget, (ii) la réalisation des ressources du budget général, (iii) l'exécution des charges du budget général, (iv) l'exécution des comptes spéciaux du Trésor et (v) les soldes.

I. Le contexte de l'exécution du budget

La gestion des finances publiques de l'année 2023 a pour soubassement un cadrage macro-budgétaire qui tient compte de l'environnement économique international et régional marqué par des incertitudes liées aux fortes tensions inflationnistes, la poursuite de la guerre en Ukraine, au durcissement des conditions financières et à la persistance de la crise sécuritaire dans la sous-région ouest africaine. De même, le resserrement des politiques monétaires de toutes les banques centrales, rendant de plus en plus onéreux les financements sur les marchés monétaires, a constitué un obstacle supplémentaire à l'expansion économique.

A cet effet, le gouvernement a adopté une stratégie de gestion budgétaire prudente qui vise la soutenabilité des finances publiques à travers la poursuite de l'amélioration du recouvrement des recettes et la maîtrise des dépenses.

Pour assurer un confort budgétaire à l'Etat, les mesures préconisées par la loi de finances 2023 en lien avec l'applicabilité de la réglementation fiscale, sont orientées vers l'amélioration du climat des affaires à travers une écoute attentive des préoccupations des acteurs du secteur privé.

Au titre des recettes, les propositions de réformes visent :

- i) le renforcement de l'équité et de la justice fiscale ;
- ii) la priorisation des mesures fiscales à caractère social ;
- iii) l'amélioration de la relation de confiance entre l'administration et le contribuable ;
- iv) la reformulation et le réajustement de certaines dispositions fiscales.

Au titre du financement des dépenses publiques, les actions visant le bien-être des populations et la réduction des inégalités entre les personnes et les régions du pays se poursuivent et seront renforcées.

1. La conjoncture économique internationale et sous régionale¹

L'économie mondiale, en dépit de plusieurs forces qui freinent sa reprise, s'est révélée plus résiliente en 2023. Certaines de ces contraintes sont liées aux conséquences à long terme de la pandémie de la Covid-19, du conflit en Ukraine et du durcissement de la politique monétaire rendue nécessaire pour contenir l'inflation. Dans ce contexte, le Fonds monétaire international (FMI) estime à 3,2% la croissance mondiale en 2023 contre 3,5% en 2022. Toutefois, ces estimations masquent les disparités régionales.

Dans les pays avancés, le taux de croissance économique a poursuivi son ralentissement. Il s'est établi à 1,6% en 2023, après 2,6% en 2022. Dans la Zone euro, après la hausse de 3,4% en 2022, la croissance est ressortie à 0,4% en 2023.

Dans les pays émergents et en développement, la croissance est ressortie à 4,3% en 2023 après 4,1% en 2022. En Afrique subsaharienne, la croissance économique a ralenti pour s'établir en 2023 à 3,4% après 4,0% un an plus tôt.

L'inflation au niveau mondial, continue de reculer, plus rapidement que prévu dans la plupart des régions, sous l'effet des mesures visant à résoudre les problèmes liés à l'offre, au resserrement des politiques monétaires et à la baisse des cours internationaux des produits de base. En moyenne, sur l'année 2023, l'évolution des prix à la consommation à l'échelle mondiale se situe à 6,8% en 2023 contre 8,7% en 2022.

Avec cette tendance baissière du niveau général des prix, plusieurs Banques centrales ont suspendu le relèvement de leurs taux directeurs. Une désinflation plus rapide que prévu pourrait conduire à un assouplissement de la politique monétaire des principales banques centrales et des conditions financières mondiales au cours des prochains trimestres.

¹ Perspective de l'économie mondiale, FMI, Avril 2024

2. La conjoncture économique nationale

La conjoncture économique nationale en 2023 est caractérisée principalement par une progression des activités portuaire et aéroportuaire, un accroissement des flux commerciaux et une consolidation des créances sur l'économie.

Au Port Autonome de Lomé (PAL), le volume du trafic total est de 30.082,3 milliers de tonnes en 2023, en hausse de 0,4% par rapport à 2022. Les quantités de marchandises embarquées et débarquées ont augmenté respectivement de 37,4% et 10,5%. Le transbordement, pour sa part, s'établit à 14.492,0 milliers de tonnes en 2023 contre 20.222,9 milliers de tonnes en 2022.

A l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE), le trafic total des passagers s'est établi à 1.418.769 passagers en 2023, soit une progression de 15,2% par rapport à 2022. De même, le mouvement d'aéronefs est en hausse de 10,1% sur la période sous revue. Par contre, le fret total est en diminution de 1,1% par rapport à 2022 et se chiffre à 13.984 tonnes en 2023.

Le taux d'inflation, mesuré par la variation de l'indice national harmonisé des prix à la consommation, en moyenne sur les douze mois de l'année 2023, est ressorti à 5,3% contre 7,6% en 2022, en lien principalement avec l'évolution des prix des « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », des « Restaurants et hôtels » et des « Transports » qui ont augmenté respectivement de 3,5%, 12,2% et 7,9%.

En 2023, les échanges commerciaux du Togo, comparés à 2022, sont marqués par une hausse des exportations (+41,9 milliards) et des importations (+108,2 milliards). Les exportations de biens sont évaluées à 882,9 milliards en 2023, en hausse de 5,0% par rapport à 2022. La valeur des importations est de 1.849,4 milliards, en progression de 6,2% par rapport à 2022.

La situation monétaire du Togo à fin décembre 2023, comparée à fin décembre 2022, est marquée par une expansion de 6,7% de la masse monétaire. Cette progression résulte de la consolidation des créances sur l'économie de 4,5%, de la hausse des créances nettes sur l'Administration centrale de 17,1% et de la progression des actifs extérieurs nets de 4,9%.

L'accroissement des créances sur l'économie est imputable aux augmentations de 65,9 milliards et de 9,3 milliards, respectivement des créances des banques et de la BCEAO sur

l'économie. Concernant en particulier l'évolution des créances des banques sur l'économie, elle est consécutive à la hausse des crédits accordés aux sociétés non financières privées (+69,8 milliards), aux ménages et aux Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages (ISBLSM) (+37,5 milliards) ainsi qu'à l'encours des titres autres que les actions des sociétés non financières privées (+11,9 milliards). En revanche, les crédits accordés aux sociétés non financières publiques ont régressé de 44,0 milliards.

Sur la base de ces évolutions conjoncturelles, le taux de croissance du PIB réel est estimé à 6,4% en 2023 contre 5,8% en 2022. Le dynamisme de l'activité en 2023 est à la fois soutenu par les secteurs primaire (+4,2%), secondaire (+6,7%) et tertiaire (+7,6%).

Le secteur primaire a affiché une croissance de 4,2% en 2023 contre 5,1% en 2022, en lien avec les mesures prises par le gouvernement visant à mettre en place une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée. Dans ce contexte, les branches « Agriculture » et « Elevage et chasse » ont vu leurs activités se renforcer respectivement à 4,0% et 5,9% contre respectivement 5,1% et 5,9% en 2022. La contribution à la croissance de ce secteur est de 0,9 point.

Le secteur secondaire est resté sur sa dynamique de croissance entamée ces dernières années. Le taux de croissance a été de 6,7% en 2023 contre 6,4% en 2022, avec une contribution à la croissance de 1,4 point de pourcentage. Cette orientation du secteur secondaire est soutenue par les branches « Fabrication de produits alimentaires » (+7,7%), « Construction » (+7,6%), « Production et distribution d'électricité et de gaz » (+7,0%) et les « Activités extractives » (+6,1%).

L'activité du secteur tertiaire s'est consolidée pour ressortir avec un taux de croissance de 7,6% en 2023 contre 6,8% en 2022, et une contribution à la croissance estimée à 3,8 points de pourcentage. Ce dynamisme est principalement lié aux performances du « Commerce » (+7,3%), des « Transports et entreposage » (+6,2%) et de « Information et communication » (+7,2%).

3. La mise en œuvre des réformes budgétaires

Les priorités du budget de l'Etat, exercice 2023, portent sur la budgétisation des engagements issus de la Feuille de route gouvernementale, Togo 2025, traduite dans la déclaration de politique générale.

En matière de mobilisation des ressources, notamment les recettes fiscales, l'on note l'opérationnalisation de l'Unité de politique fiscale, dont la mission principale est d'effectuer une analyse des choix fiscaux possibles.

S'agissant des dépenses, une attention particulière a été portée sur la budgétisation sensible au genre, la budgétisation verte pour la prise en compte des questions de changements climatiques et environnementales dans la gestion des finances publiques, l'augmentation sensible des enveloppes budgétaires pour accompagner les collectivités territoriales dans le cadre de la mise en œuvre progressive de la décentralisation et l'augmentation de 15,15% des dépenses sociales par rapport à 2022.

En outre, conformément à la Feuille de route gouvernementale, l'exécution de la loi de finances 2023, à fin décembre 2023, est intervenue dans un contexte marqué par la poursuite de la mise en œuvre du budget programme avec par la déconcentration de l'ordonnancement et la délocalisation du contrôle financier auprès des ordonnateurs.

Il convient également de relever les réformes réalisées pour assurer la qualité de la gestion budgétaire et financière. Il s'agit, entre autres, de : (i) l'élaboration du budget citoyen 2023 avec l'intégration du genre, (ii) l'élaboration du document budgétaire sensible au genre 2023, (iii) l'appui aux ministères et institutions pour l'élaboration des comptes administratifs, des rapports annuels de performances (RAP), l'élaboration de la loi de règlement (LDR), exercice 2022 et (iv) le rattachement des agents à leur réel service d'affectation.

II. La réalisation des ressources du budget général

Les ressources du budget général sont constituées des recettes budgétaires et des ressources de trésorerie.

A fin décembre 2023, le taux de réalisation des ressources du budget général est de 104,88%, soit un montant de 2 067,33 milliards contre une prévision annuelle de 1 971,10 milliards. Cette réalisation est en hausse de 12,75% par rapport à 2022.

Tableau n° 1. Réalisation des ressources du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul fin septembre 2023	Réalisation 4 ^{ème} trimestre 2023	Cumul à fin décembre 2023	Taux de réalisation fin déc. 2023	Réalisation fin déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
RECETTES BUDGETAIRES	1 204,11	872,3	444,92	1 317,23	109,39%	1 051,36	25,29%
Recettes fiscales	912,1	729,43	262,15	991,58	108,71%	864,74	14,67%
Recettes non fiscales	60,07	44,41	100,09	144,50	240,55%	59,22	144,01%
Dons projets	212,57	98,47	60,58	159,05	74,82%	97,44	63,23%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	19,37	0	10,10	10,10	52,14%	29,96	-66,29%
Fonds de concours intérieurs	-	-	12,00	12,00	-	-	-
RESSOURCES DE TRESORERIE	766,99	612,39	137,71	750,10	97,80%	782,27	-4,11%
Emprunts projets	128,6	64,57	46,99	111,56	86,75%	98,38	13,40%
Titres publics	506,39	547,83	0	547,82	108,18%	603	-9,15%
Autres emprunts	132	0	90,72	90,72	68,73%	74,45	21,85%
Produits de privatisations	-	-	-	-	-	6,44	-
TOTAL GENERAL	1 971,10	1 484,70	570,63	2 067,33	104,88%	1 833,63	12,75%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

1. Les recettes budgétaires

Aux termes de l'article 8 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014 relative aux lois de finances, les recettes budgétaires de l'Etat comprennent les impôts, les taxes ainsi que les produits des amendes, les rémunérations des services rendus et redevances, les fonds de concours, dons et legs, les revenus des domaines et des participations financières ainsi que les produits divers.

Dans la loi de finances, exercice 2023, les prévisions relatives à ces recettes sont présentées par nature économique de la manière suivante : les recettes fiscales, les recettes non fiscales, les dons projets et les dons programmes.

Au 31 décembre 2023, le taux de réalisation des recettes budgétaires est de 109,39%, soit un montant de 1 317,23 milliards pour une prévision annuelle de 1 204,11 milliards. On note une augmentation des recettes de 25,29% par rapport à fin décembre 2022. Cette augmentation est portée par les recettes fiscales et non fiscales, et les dons projets.

Tableau n° 2. Réalisation des recettes budgétaires (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul fin sept. 2023	Réalisation 4^e trimestre 2023	Cumul à fin déc. 2023	Taux de réalisation fin déc. 2023	Réalisation fin déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Recettes fiscales	912,10	729,43	262,15	991,58	108,71%	864,74	14,67%
Recettes non fiscales	60,07	44,41	100,09	144,50	240,55%	59,22	144,01%
Dons projets	212,57	98,47	60,58	159,05	74,82%	97,44	63,23%
Dons programmes	19,37	0	10,10	10,10	52,14%	29,96	-66,29%
Fonds de concours intérieurs	-	-	12,00	12,00	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 204,11	872,30	432,92	1 317,23	109,39%	1 051,36	25,29%

Sources : DGBF, DGTCP, OTR

a. Les recettes fiscales

Les recettes fiscales sont les recettes résultant des prélèvements obligatoires opérés par l'Etat sous forme d'impôts et taxes.

Au 31 décembre 2023, pour une prévision annuelle de 912,10 milliards des recettes fiscales, le montant recouvré est de 991,58 milliards, soit un taux de réalisation de 108,71%.

Comparée à la réalisation de la même période en 2022, les recettes fiscales ont augmenté de 14,67%, soit 126,84 milliards en valeur absolue. Cette performance des recouvrements de recettes fiscales en 2023 s'explique par :

- l'augmentation du chiffre d'affaires taxable à la TVA (+19,9%) et des importations en valeur (+8,7%) par rapport à leur niveau en 2022 ;

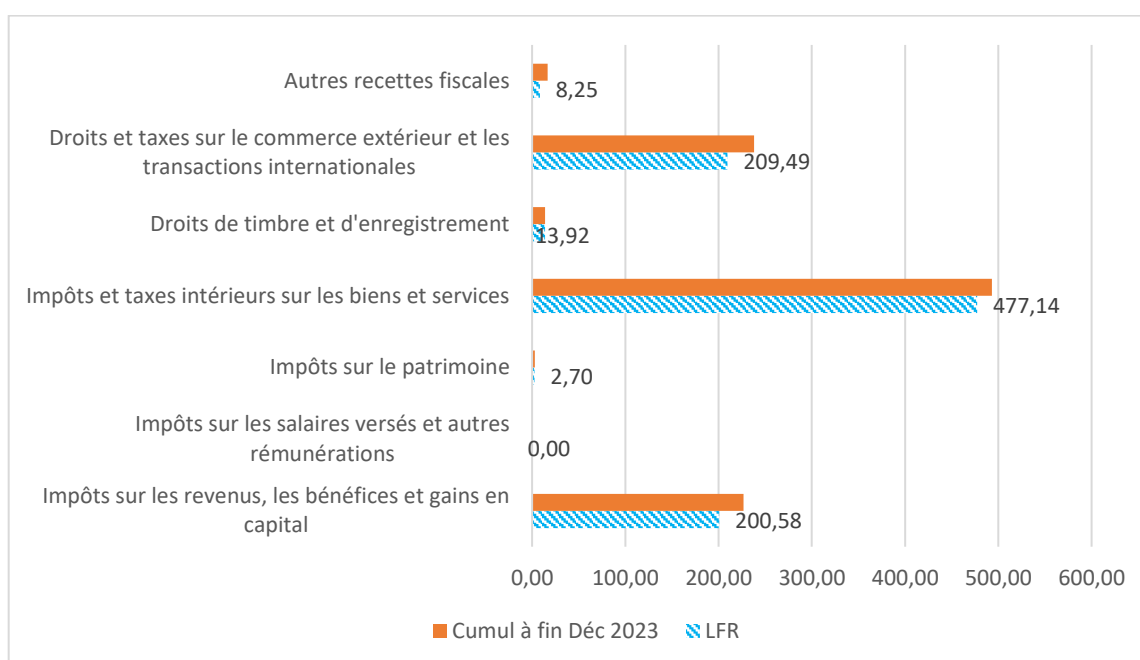
- la réorganisation spatiale des services des impôts avec la création des bureaux des opérations fiscales dans chaque commune du Grand Lomé et dans chaque préfecture de l'intérieur du pays ;
- l'exploitation des données du recensement fiscal effectué sur toute l'étendue du territoire national en 2022 ;
- le renforcement des codes de spécification tarifaires pour un meilleur contrôle de la valeur en douane des marchandises ;
- l'effectivité de l'interconnexion du système d'information de la douane togolaise avec ceux du Mali, du Bénin, du Niger et du Burkina Faso pour assurer un meilleur suivi du transit et mieux lutter contre les déversements de marchandises ;
- le renforcement de la surveillance du territoire.

Tableau n° 3. Situation détaillée du recouvrement des recettes fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFR	Réalisation à fin Sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin Déc. 2023	Taux de réalisation fin Déc. 2023	Réalisation à fin Déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital	200,58	165,30	61,57	226,86	113,10%	192,90	17,61%
Impôts sur les salaires versés et autres rémunérations	0,00	0,02	0,00	0,02	-	0,03	-44,15%
Impôts sur le patrimoine	2,70	2,48	0,59	3,07	113,35%	3,63	-15,60%
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	477,14	362,01	131,06	493,07	103,34%	434,31	13,53%
Droits de timbre et d'enregistrement	13,92	9,61	4,20	13,81	99,16%	14,74	-6,37%
Droits et taxes sur le commerce extérieur et les transactions internationales	209,49	177,18	60,82	238,00	113,61%	205,78	15,66%
Autres recettes fiscales	8,25	12,84	3,92	16,76	203,08%	13,35	25,51%
TOTAL	912,10	729,43	262,16	991,58	108,71 %	864,74	14,67%

Source : DGBF, OTR

Graphique 1 : Recouvrement des recettes fiscales (en milliards)



Source : DGBF

Les recettes fiscales recouvrées au profit du budget de l'Etat sont constituées de recettes liquides et non liquides. Cette dernière catégorie de recettes fiscales ne donne pas lieu à des encaissements effectifs. Ainsi, la réalisation et la répartition des recettes liquides et non liquides dans les recettes recouvrées au profit du budget de l'Etat au 31 décembre 2023, sont présentées dans le tableau 4 suivant :

Tableau n° 4. Réalisation des recettes liquides et non liquides (en milliards)

LIBELLES	LFR	Réalisation à fin Sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin Déc. 2023	Taux de réalisation fin Déc. 2023	Réalisation à fin Déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Recettes liquides	765,14	590,42	222,25	812,67	106,21%	704,40	15,37%
<i>dont Chèques Trésor</i>	18,73	8,82	3,44	12,26	65,45%	15,41	-20,47%
<i>dont Soutien à la Politique Pétrolière</i>	47,48	47,22	0,00	47,22	99,46%	63,27	-25,37%
Recettes non liquides	146,96	139,01	39,91	178,92	121,75%	160,34	11,59%
Exonérations	146,96	139,01	39,91	178,92	121,75%	160,34	11,59%
TOTAL	912,10	729,43	262,15	991,58	108,71%	864,74	14,67%

Source : DGBF, OTR

Les recettes fiscales, constituées essentiellement des impôts, des taxes et des produits des amendes, sont collectées par le Commissariat des impôts (CI) et le Commissariat des douanes et droits indirects (CDDI) de l'Office togolais des recettes (OTR).

- *Impôts*

Pour une prévision annuelle de 902,14 milliards, les recettes recouvrées à fin décembre 2023 s'élèvent à 982,80 milliards, soit un taux de réalisation de 108,94%. Les impôts connaissent une hausse de 14,65% par rapport à la même période un an plus tôt. Le détail de ces impôts par commissariat est consigné dans le tableau n°5 ci-après :

Tableau n° 5. Impôts recouvrés par le CI et le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation à fin Sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin Déc. 2023	Taux de réalisation fin Déc. 2023	Réalisation à fin Déc 2022	Taux de variation 2023- 2022
COMMISSARIAT DES IMPÔTS	Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-78,33%
	Retenue sur les revenus des capitaux mobiliers	15,81	11,50	4,91	16,41	103,83%	12,99	26,34%
	IRPP (non ventilé)	54,09	36,88	14,27	51,16	94,57%	51,03	0,25%
	Impôt sur les Sociétés	113,34	102,84	37,31	140,15	123,65%	111,66	25,52%
	Prélèvement BIC	17,32	12,74	4,29	17,02	98,28%	15,47	10,03%
	Droits d'Immatr. /Prop. Foncière	0,84	0,94	0,27	1,21	143,87%	2,58	-53,24%
	Droits d'Accises/Produits Pétroliers	35,88	21,34	8,10	29,44	82,05%	29,24	0,67%
	<i>dont SAFER</i>	18,40	10,87	4,23	15,10	82,05%	15,71	-3,90%
	Autres Droits d'Accises	25,77	17,34	7,59	24,93	96,76%	21,32	16,94%
	Droits de Conservation de la Propriété Foncière (DCPF)	0,21	0,08	0,02	0,09	44,28%	0,04	111,92%
	Droits de Timbres	3,24	2,09	0,96	3,05	94,25%	3,72	-18,08%
	dont Vignettes & Carnets TVA	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Droits d'enregistrement	10,69	7,52	3,24	10,76	100,64%	11,02	-2,41%
	TC-IRPP	0,00	0,45	0,12	0,57	-	0,46	23,46%
	Taxe sur les Plus-values de Cession (TPV)	0,02	0,88	0,67	1,55	9621,49%	1,28	20,51%
	Taxe/Salaire	0,00	0,02	0,00	0,02	-	0,03	-44,15%
	TSFCB	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-81,20%
	Taxe Fonc. /PB	1,59	1,43	0,30	1,73	108,58%	0,99	74,69%
	Taxe Fonc. /PNB	0,06	0,02	0,01	0,03	54,54%	0,01	163,35%
	TPU régime déclaratif	0,24	0,01	0,00	0,01	4,77%	0,13	-90,89%
	Taxe professionnelle	0,00	0,01	0,00	0,01	-	0,02	-60,67%
	Patente	7,00	12,50	3,16	15,67	223,76%	13,03	20,24%
	Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM)	1,98	2,09	0,32	2,41	121,86%	2,27	6,20%
	Taxe sur les Véhicules des Sociétés (TVS)	0,00	0,01	0,00	0,01	-	0,01	129,11%

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation à fin Sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin Déc. 2023	Taux de réalisation fin Déc. 2023	Réalisation à fin Déc 2022	Taux de variation 2023- 2022
	Taxe sur Valeur Ajoutée (TVA)	163,23	101,02	32,64	133,66	81,88%	133,51	0,12%
	Taxe sur les Activités Financières (TAF)	14,11	12,10	5,71	17,80	126,20%	14,35	24,03%
	TPJH	1,94	1,21	0,74	1,96	100,72%	1,43	36,76%
	Taxe à l'Emission des Billets d'Avion (TEBA)	0,27	0,24	0,11	0,35	131,01%	0,26	35,12%
	Taxe/Conv. d'assurance	3,37	2,35	0,59	2,94	87,31%	2,63	11,58%
	TOTAL CI	471,00	347,62	125,33	472,95	100,41%	429,51	10,11%
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Droit de douane	149,68	126,80	44,23	171,03	114,26%	143,82	18,92%
	Redevance Statistique	38,83	33,04	11,08	44,12	113,62%	39,94	10,47%
	Timbre Douanier	0,43	0,91	0,31	1,22	284,81%	1,08	13,01%
	Prélèvement National de Solidarité	6,55	6,08	1,91	8,00	122,10%	6,87	16,45%
	Taxe sur la valeur ajoutée	230,60	204,31	75,25	279,56	121,23%	229,28	21,93%
	Taxe à l'exportation	5,07	4,47	1,47	5,94	117,19%	6,69	-11,31%
	TOTAL CDDI	431,15	375,61	134,24	509,85	118,25%	427,68	19,21%
TOTAL		902,14	723,23	259,57	982,80	108,94%	857,18	14,65%

Source : DGBF, OTR

- *Autres recettes*

Pour une prévision annuelle de 2,24 milliards, les recouvrements à fin décembre 2023 des autres recettes s'élèvent à 1,89 milliard, soit un taux de réalisation de 84,22%. Ils sont en baisse de 19,16% par rapport à la même période en 2022. Le détail est consigné dans le tableau n° 6 ci-après :

Tableau n° 6. Autres recettes du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	Libellés	LFR	RECOUVREMENT					
			Réalisation à fin Sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin Déc. 2023	Taux de réalisation fin Déc. 2023	Réalisation à fin Déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Cartes et Vignettes	0,89	0,70	0,25	0,94	106,65%	0,66	43,47%
	Produits des Obligations Cautionnées	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Produits des Crédits en Douane	0,01	0,01	0,00	0,02	121,95%	0,01	8,62%
	Remise 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	-	0,00	-
	Entrepôts Fictifs 10%	0,00	0,00	0,00	0,00	113,96%	0,00	34,28%
	Confiscations et Ventes en Douanes	1,35	0,67	0,26	0,93	69,10%	1,67	-44,16%
TOTAL		2,24	1,38	0,51	1,89	84,22%	2,34	-19,16%

Source : DGBF, OTR

- *Taxes*

Les taxes, prévues pour 5,82 milliards, ont été recouvrées à hauteur de 5,27 milliards à fin décembre 2023, soit un taux de réalisation de 90,49% enregistrant ainsi une hausse de 9,10% par rapport à la même période de l'année 2022 comme illustré dans le tableau n°7 ci-après :

Tableau n° 7. Taxes recouvrées par le CDDI (en milliards)

STRUCTURES	LIBELLES	LFR	Réalisation à fin Sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin Déc. 2023	Taux de réalisation fin Déc. 2023	Réalisation à fin Déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS	Taxe de protection et d'entretien des infrastructures 80%	5,82	4,04	1,23	5,27	90,49%	4,83	9,10%
TOTAL		5,82	4,04	1,23	5,27	90,49%	4,83	9,10%

Source : DGBF, OTR

- *Produits des amendes*

Pour une prévision annuelle de 1,89 milliard de produits des amendes, les réalisations à fin décembre 2023 s'élèvent à 1,62 milliard, soit un taux de réalisation de 86,08% enregistrant une

hausse de 316,25% par rapport à la même période de l'année 2022 comme l'indique le tableau n° 8 ci-après :

Tableau n° 8. Produits des amendes du CI et du CDDI (en milliards)

STRUCTURES	LIBELLE	LFR	Réalisation à fin Sept. 2023	Réalisation 4è trimestre 2023	Cumul à fin Déc. 2023	Taux de réalisation fin Déc. 2023	Réalisation à fin Déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Commissariat des Impôts	Amendes & Pénalités	1,01	0,32	0,75	1,07	106,18%	0,18	511,33%
Commissariat des Douanes et Droits Indirects		0,88	0,46	0,09	0,55	62,96%	0,21	157,15%
TOTAL		1,89	0,78	0,85	1,62	86,08%	0,39	316,25%

Source : DGBF, OTR

b. Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont des recettes qui comportent une contrepartie. Elles sont d'origines diverses et représentent toutes les recettes qui ne sont liées ni à un impôt, ni à une taxe. Il s'agit des rémunérations pour services rendus, des revenus divers et des dividendes.

Les recettes non fiscales recouvrées en 2023 s'élèvent à 144,50 milliards pour une prévision annuelle de 60,07 milliards, soit un taux de réalisation de 240,55%.

Comparées aux réalisations de 2022, qui étaient de 58,98 milliards, elles ont augmenté de 85,52 milliards, soit un taux de progression de 145%. Cette progression s'explique par le recouvrement des arriérés de créances non fiscales au titre des exercices antérieurs pour un montant de 83,22 milliards, équivalant à 138,56% des prévisions.

Tableau n° 9. Situation détaillée du recouvrement des recettes non fiscales (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul fin sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin déc. 2023	Taux de réalisation fin déc. 2023	Réalisation fin déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Revenus de l'entreprise et du domaine	29,23	15,56	90,63	106,19	363,29%	18,06	487,98%
Produits des participations financières : Dividendes	21,84	13,07	13,97	27,03	123,76%	15,50	74,39%
Loyers d'immeubles domaniaux	0,28	0,61	29,35	29,96	10700%	0,06	49833,33%
Redevances minières	2,01	1,53	43,80	45,33	2255,22%	1,73	2520,23%
Redevances pour le Développement des Infrastructures Aéroportuaires (RDIA)	4,68	0	3,00	3,00	64,10%	0	-

Autres revenus de l'entreprise et du domaine	0,42	0,35	0,52	0,87	207,14%	0,77	12,99%
Droits et frais administratifs	11,74	8,12	5,90	14,02	119,42%	13,86	1,15%
Régies de recettes	7,54	4,52	2,91	7,43	98,54%	6,77	9,75%
Recettes consulaires	0,65	0,09	0,10	0,19	29,23%	0,55	-65,45%
Autres droits et frais administratifs (ANTASER, RDI, ARCEP)	3,55	3,51	2,89	6,40	180,28%	6,53	-1,99%
Autres recettes non fiscales	11,41	8,09	2,12	10,21	89,48%	12,79	-20,17%
Autres recettes non fiscales (PADSP, SRT, Surcotes, amendes et pénalités, Recettes des test Covid etc.)	11,41	8,09	2,12	10,21	89,48%	12,79	-20,17%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,35	-	0,13	0,13	37,14%	0,26	-50,00%
Recettes en atténuation de dépenses	0,35	-	0,13	0,13	37,14%	0,26	-50,00%
PRODUITS FINANCIERS	7,34	12,64	1,30	13,94	189,92%	14,01	-0,50%
Autres produits financiers (Intérêts sur prêt rétrocédés)	0,15	-	-	-	0,00%	0,17	-100,00%
Commissions sur transferts de la BCEAO	6,50	11,6	0,02	11,62	178,77%	10,86	7,00%
Intérêts des placements	0,25	0,78	1,04	1,82	727,07%	2,98	-39,93%
Gains de change sur transactions financières	0,44	0,26	0,24	0,50	113,64%	-	-
TOTAL	60,07	44,41	100,09	144,50	240,55%	58,98	145,00%

Source : DGBF, RGE

- *Revenus de l'entreprise et du domaine*

Les revenus de l'entreprise et du domaine réalisés à la fin de l'année 2023 s'élèvent à 106,19 milliards pour une prévision annuelle de 29,23 milliards, soit un taux de réalisation de 363,29%.

Le rapprochement de cette réalisation à celle de fin décembre 2022, qui était de 18,06 milliards, montre une hausse de 88,13 milliards, soit un taux de progression de 487,98%. Cette hausse est due essentiellement au recouvrement des arriérés des revenus de l'entreprise et du domaine.

- *Droits et frais administratifs.*

Composés de recettes des régies, des recettes consulaires, des redevances des documents d'identification (RDI), des redevances de fréquences (ARCEP) et des recettes du groupe ANTASER-AFRIQUE au Togo, les droits et frais administratifs sont prévus pour 11,74 milliards. Au terme de 2023, ils ont été recouverts à hauteur de 14,02 milliards, soit un taux de réalisation de 119,42%.

Comparé à la réalisation de la même période de l'année 2022 qui était de 13,86 milliards, il ressort une hausse de 0,16 milliard, soit un taux de progression de 1,15%. Cette performance est essentiellement portée par les redevances de l'ARCEP, RDI et l'ANTASER, réalisées à 105,75%.

- *Autres recettes non fiscales*

Les autres recettes non fiscales sont constituées, entre autres, des recettes de la Société de Recouvrement du Togo (SRT), des surcotes sur les titres publics, des amendes et pénalités, du prélèvement pour l'apurement de la dette du secteur pétrolier (PADSP). A fin décembre 2023, le recouvrement s'élève à 10,20 milliards pour une prévision annuelle de 11,41 milliards, soit un taux de réalisation de 89,40%.

Ces réalisations, comparées à celles de fin décembre 2022 qui étaient de 12,79 milliards, font ressortir une baisse de 2,59 milliards, soit un taux de régression de 20,25%. Cette baisse s'explique par l'absence des surcotes sur les émissions de titres publics au cours de l'exercice.

- *Produits financiers*

Les produits financiers comprennent les intérêts des placements, les commissions sur transferts de la BCEAO, les gains de change et les autres produits financiers.

Pour une prévision de 7,34 milliards, les réalisations à fin décembre 2023 se chiffrent à 13,94 milliards, soit un taux de recouvrement de 189,92%.

Comparées aux réalisations à fin décembre 2022 qui se chiffraient à 14,01 milliards, on note une baisse de 0,07 milliard, soit un taux de régression de 0,54%.

c. Les dons et fonds de concours intérieurs

Le taux de recouvrement des dons projets, des dons programmes (appuis budgétaires) et des fonds de concours intérieurs à fin décembre 2023 est de 78,10%, soit 181,15 milliards pour une prévision annuelle de 231,94 milliards. Comparés à la même période de l'année 2022, les dons ont enregistré une progression de 42,19%, soit un montant de 53,75 milliards.

Tableau n° 10. Dons projets et dons programmes (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul à fin sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin déc. 2023	Taux de réalisation fin déc. 2023	Réalisation fin déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Dons projets	212,57	98,47	60,58	159,05	74,82%	97,44	63,23%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	19,37	0	10,10	10,10	51,14%	29,96	-66,29%
Fonds de concours intérieur	-	-	12,00	12,00	-	-	-
TOTAL GENERAL	231,94	98,47	82,68	181,15	78,10%	127,40	42,19%

Sources : DGBF, DGTCP

2. Les ressources de trésorerie

Les ressources de trésorerie sont des ressources provenant des produits de privatisation, des emprunts projets, des titres publics et d'autres emprunts.

Le taux de réalisation des ressources de trésorerie à fin décembre 2023 est de 97,80%, soit 750,10 milliards pour une prévision annuelle de 766,24 milliards. Comparées à la même période de l'année 2022, les ressources de trésorerie ont enregistré une régression de 4,11%.

Tableau n° 11. Ressources de trésorerie (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul à fin Sept. 2023	Réalisation 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin déc. 2023	Taux de réalisation fin déc. 2023	Réalisation fin déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Emprunts projets	128,6	64,57	46,99	111,56	86,75%	98,38	13,40%
Titres publics	574,62	547,83	0	547,82	108,18%	603,00	-9,15%
Autres emprunts	132	0	90,72	90,72	68,73%	74,45	21,85
Produits de privatisation	-	-	-	-	-	6,44	-
TOTAL GENERAL	766,24	309,59	302,80	750,10	97,80%	782,27	-4,11%

Sources : DGBF, DGTCP

III. L'exécution des charges du budget général

Les charges du budget général sont constituées des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

A fin décembre 2023, le taux d'exécution des charges du budget général est de 105,57%, soit un montant de 2 080,80 milliards pour une prévision annuelle de 1 971,10 milliards. Par rapport à 2022, les charges de l'Etat sont en hausse de 258,53 milliards, correspondant à un taux de progression de 14,19%. Cette progression est due à un accroissement des dépenses budgétaires et des charges de trésorerie.

Tableau n° 12. Exécution globale des charges du budget général (en milliards)

LIBELLES	LFR	Cumul à fin sept. 2023	Exécution 4 ^e trimestre 2023	Cumul à fin déc. 2023	Taux d'exécution fin déc. 2023	Exécution fin déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Dépenses budgétaires	1 572,34	913,33	768,3	1 681,63	106,95%	1 436,06	17,10%
Intérêts de la Dette Publique	142,93	131,24	34,96	166,20	116,28%	124,81	33,16%
Dépenses en atténuation de recettes	146,96	80,56	136,98	217,54 ²	148,03%	160,34	35,67%
Dépenses de Personnel	290,83	220,35	81,48	301,83	103,78%	256,39	17,72%
Dépenses d'acquisition de biens et services	173,15	86,17	66,30	152,47	88,06%	135,37	12,63%
Dépenses de Transfert	206,92	163,22	161,41	324,63	156,89%	265,39	22,32%
Dépenses en capital	611,55	231,79	287,17	518,96	84,86%	493,65	5,13%
Dépenses d'investissement	50,86	6,97	36,84	43,81	86,14%	114,73	-61,81%
Projets d'investissement	560,69	224,82	250,33	475,15	84,74%	378,92	25,40%
RI	219,52	61,78	142,76	204,54	93,18%	183,09	11,72%
RE	341,17	163,04	107,57	270,61	79,32%	195,83	38,19%
Charges de trésorerie	398,76	373,01	26,16	399,17	100,10%	386,22	3,35%
Amortissement de la Dette	398,76	373,01	26,16	399,17	100,10%	379,78	5,11%
Réduction de la participation	-	-	-	-	-	6,44	-100,00%
TOTAL GENERAL	1 971,10	1286,34	794,46	2080,80	105,57%	1 822,28	14,19%

Sources ; DGBF, DGTCP, DNCF

² Ce montant intègre la prise en charge des dépenses hors atténuation.

A. L'Analyse de l'exécution du budget général par nature de dépenses

Des mouvements de crédits peuvent modifier en cours d'exécution l'autorisation initiale donnée par le Parlement au moment du vote de la loi de finances. Ainsi, le budget est exécuté à partir des dotations finales qui correspondent aux prévisions de la loi de finances modifiées des mouvements de crédits intervenus après le vote. A fin décembre 2023, aucun mouvement de crédits n'a été enregistré.

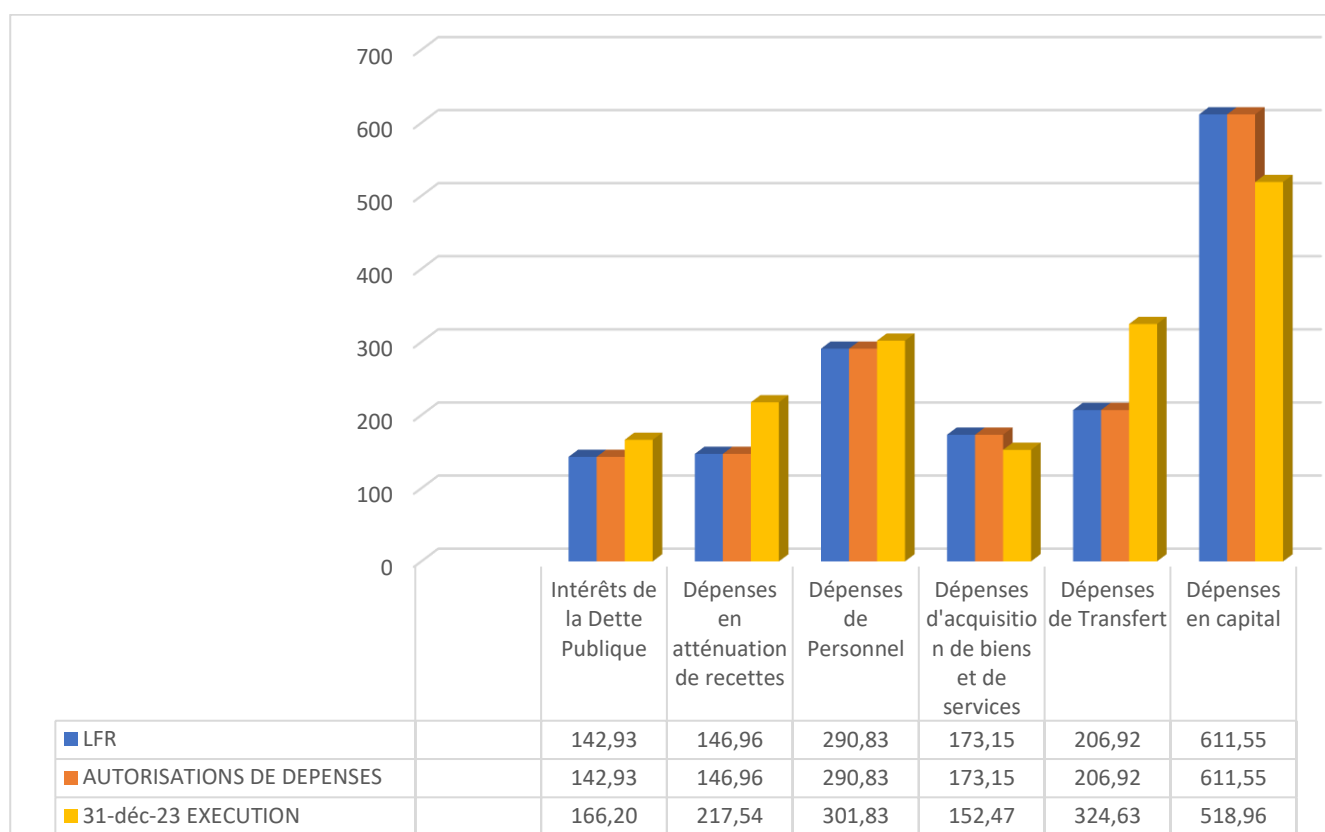
L'exécution des dépenses budgétaires est encadrée par les fiches d'autorisation de dépenses qui régulent l'ouverture des crédits par grandes natures de dépenses. A fin décembre 2023, la part des dépenses autorisées ainsi que leur incidence sur l'exécution de la loi de finances sont retracées dans le tableau n° 13 suivant :

Tableau n° 13. Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution budgétaire (en milliards)

LIBELLES	LFR (1)	AUTORISATIONS DE DEPENSES (2)	31 décembre 2023			
			TAUX DE DEPENSES AUTORISEES (3 = 2/1)	EXECUTION (4)	TAUX D'EXECUTION (5 = 4/1)	TAUX D'EXECUTION DES DEPENSES AUTORISEES (6 = 4/2)
Intérêts de la Dette Publique	142,93	142,93	100,00%	166,20	116,28%	116,28%
Dépenses en atténuation de recettes	146,96	146,96	100,00%	217,54	148,03%	148,03%
Dépenses de Personnel	290,83	290,83	100,00%	301,83	103,78%	103,78%
Dépenses d'acquisition de biens et de services	173,15	173,15	100,00%	152,47	88,06%	88,06%
Dépenses de Transfert	206,92	206,92	100,00%	324,63	156,89%	156,89%
Dépenses en capital	611,55	611,55	100,00%	518,96	84,86%	84,86%
TOTAL	1 572,34	1 572,34	100,00%	1 681,63	106,95%	106,95%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF, OTR

Graphique 2 : Incidence des autorisations de dépenses sur l'exécution



Source : DGBF

Au titre de l'année 2023, les dépenses sont autorisées à 100%. Sur les grandes natures de dépenses, les dépenses en atténuation de recettes et les dépenses de transfert ont connu les plus fortes exécutions avec des taux respectifs de 148,03% et 156,89%.

Le tableau n° 14 présente le taux d'exécution de chaque catégorie de dépenses prévues par la LOLF aux différentes phases de la chaîne de la dépense.

Tableau n° 14. Exécution des dépenses aux différentes phases de la chaîne de la dépense (en milliards)

LIBELLES	LFR (1)	31 décembre 2023					
		ENGAGEMENT (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	MANDATEMENT (4)	TAUX D'EXECUTION (5= 4/1)	REGLEMENT (5)	TAUX D'EXECUTION (6= 5/1)
Dépenses budgétaires	1 572,34	1 681,63	106,95%	1 681,63	106,95%	1 681,63	106,95%
Intérêts de la Dette Publique	142,93	166,20	116,28%	166,20	116,28%	166,20	116,28%
Dépenses en atténuation de recettes	146,96	217,54	148,03%	217,54	148,03%	217,54	148,03%
Dépenses de Personnel	290,83	301,83	103,78%	301,83	103,78%	301,83	103,78%
Dépenses d'acquisition de biens et services	173,15	152,47	88,06%	152,47	88,06%	152,47	88,06%
Dépenses de Transfert	206,92	324,63	156,89%	324,63	156,89%	324,63	156,89%
Dépenses en capital	611,55	518,96	84,86%	518,96	84,86%	518,96	84,86%
Charges de trésorerie	398,76	399,17	100,10%	399,17	100,10%	399,17	100,10%
Amortissement	398,76	399,17	100,10%	399,17	100,10%	399,17	100,10%
TOTAL GENERAL	1 971,10	2 080,80	105,57%	2 080,80	105,57%	2 080,80	105,57%

Sources : DGBF, DGTCP, DNCF

Les dépenses engagées et mandatées se chiffrent à un même montant de 2 080,80 milliards pour une prévision de 1 971,10 milliards, soit un taux d'exécution de 105,57%.

Les dépenses mandatées sont réglées à la même hauteur, soit 2 080,80 milliards.

1- Les dépenses budgétaires

Selon l'article 11 de la LOLF n° 2014-013 du 27 juin 2014, les dépenses budgétaires de l'Etat comprennent les dépenses ordinaires et les dépenses en capital.

1.1. Les dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires sont constituées des charges financières de la dette, des dépenses de personnel, des dépenses d'acquisition de biens et services, des dépenses de transferts courants et des dépenses en atténuation de recettes.

a- Les charges financières de la dette

Ce sont les intérêts et autres frais financiers versés aux créanciers pour le paiement des charges liées aux emprunts de l'Etat.

Pour le compte de l'exercice 2023, il est prévu 142,93 milliards au titre des charges financières de la dette. En fin d'année 2023, le montant payé s'élève à 166,20 milliards, soit un taux d'exécution de 116,28%. Le paiement des intérêts de la dette au 31 décembre 2023 a connu une hausse de 33,16% par rapport à 2022.

b- Les dépenses en atténuation de recettes

A fin décembre 2023, les dépenses en atténuation de recettes sont ordonnancées à hauteur de 217,54 milliards, représentant 148,03% des prévisions annuelles fixées à 146,96 milliards.

Comparées à l'exécution à fin décembre 2022 qui se chiffrait 160,34 milliards, on note une hausse de 57,20 milliards, soit 35,67%.

c- Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel regroupent l'ensemble des dépenses auxquelles l'Etat fait face au titre de son engagement envers des personnes physiques dont il est juridiquement l'employeur et à qui il verse des émoluments, ainsi que toutes dépenses induites par ces versements.

Les dépenses de personnel comprennent principalement les traitements et salaires, les indemnités et primes, les prestations familiales et les cotisations patronales. Elles se décomposent en trois (03) catégories à savoir le personnel civil, le personnel militaire et les dépenses communes.

L'ordonnancement des dépenses de personnel au 31 décembre 2023 se chiffre à 301,83 milliards, soit un taux d'exécution de 103,78% des prévisions annuelles arrêtées à 290,83 milliards. Comparé à la même période de 2022, où cet ordonnancement s'établissait à 256,39 milliards, on note une augmentation de 45,44 milliards, soit un taux de variation de 17,72%.

d- Les dépenses d'acquisition des biens et services

Ce sont des dépenses qui servent à l'achat des biens et services destinés au fonctionnement des services administratifs.

Le niveau d'ordonnancement des dépenses d'achat des biens et services au 31 décembre 2023 est de 152,47 milliards, équivalant à un taux d'exécution de 88,06% par rapport aux prévisions annuelles de 173,15 milliards.

Rapporté à l'exercice 2022, où le niveau desdites dépenses se situait à 135,37 milliards, il en résulte une hausse de 12,63%.

e- Les dépenses de transferts

Les dépenses de transfert correspondent aux montants alloués par l'Etat à d'autres personnes (publiques ou privées), sans que celles-ci aient rendu effectivement des services économiques. Il s'agit des transferts aux autres administrations publiques, aux institutions à but non lucratif, aux ménages et des bourses.

A fin décembre 2023, les dépenses de transfert sont ordonnancées à hauteur de 324,63 milliards pour une prévision de 206,92 milliards, soit un taux d'exécution de 156,89%.

Comparées à l'exécution à fin décembre 2022 qui se chiffrait à 265,39 milliards, on note une hausse de 59,24 milliards, soit un taux de 22,32%.

1.2. Les dépenses en capital

Les dépenses en capital sont des dépenses publiques destinées à la création de biens nouveaux qui se traduisent par un enrichissement. Elles sont financées par des ressources internes et externes.

L'ensemble des dépenses exécutées à fin décembre 2023 s'élève à 518,96 milliards pour une prévision de 611,55 milliards, soit un taux d'exécution de 84,86%. A la même période de l'année dernière, l'exécution se situait à 493,65 milliards, soit une hausse de 5,13%.

Au titre de l'année 2023, les dépenses d'investissement financés sur ressources internes sont exécutées à 43,81 milliards pour une prévision de 50,86 milliards, soit un taux d'exécution de 86,14%.

Les décaissements sur ressources internes à fin décembre 2023 pour le compte des projets d'investissement, s'élèvent à 204,54 milliards contre une prévision de 219,52 milliards, soit un taux d'exécution de 93,18%. (Cf. annexe 7).

Les ressources externes proviennent des emprunts projets, des dons projets et des dons programmes. Les décaissements sur ressources extérieures au 31 décembre 2023 se chiffrent à

270,61 milliards pour une prévision de 341,17 milliards, soit un taux d'exécution de 79,32% sur la base des informations disponibles telles que renseignées dans l'annexe 6.

Les décaissements sur les dons projets s'élèvent à 159,05 milliards pour une prévision de 212,57 milliards, soit un taux d'exécution de 74,82% (Cf. annexe 3).

Les décaissements sur les emprunts projets s'élèvent à 111,56 milliards pour une prévision de 128,60 milliards, soit un taux d'exécution de 86,75%. (Cf. annexe 4).

L'exécution des dépenses des projets d'investissement par secteur se présente comme l'indique le tableau n° 15 ci-après :

Tableau n° 15. Récapitulatif des exécutions des projets d'investissement publics par fonction (en milliards)

Fonctions	31-déc-23				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin déc. 2023
Services généraux des administrations publiques	15,11	22,23	15,11	14,30	94,65%
Défense	44,97	67,64	48,85	81,95	180,91%
Ordre et sécurité publics	0,87	2,27	0,87	0,76	87,41%
Affaires économiques	251,56	729,34	251,56	159,98	63,60%
Protection de l'environnement	19,44	22,54	19,44	11,28	58,00%
Logement et équipements collectifs	52,16	137,52	52,16	40,36	77,37%
Santé	98,51	91,54	98,51	96,78	98,25%
Loisirs, culture et culte	0,93	3,22	0,93	0,87	94,29%
Enseignement	22,77	20,20	22,77	22,50	98,82%
Protection sociale	54,37	72,61	54,37	45,73	84,11%
TOTAL	560,69	1169,10	564,57	475,15	84,74%

Sources : DGBF, DDPF

L'exécution des dépenses d'investissement par fonction et par source de financements se présente comme l'indique respectivement les annexes 6 et 7.

Les dépenses en capital comprennent les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat et les dépenses de transfert en capital.

Au titre de l'exercice 2023, la loi de finances a réparti les crédits budgétaires qu'elle a ouvert entre les différents ministères et institutions. A l'intérieur des ministères, ces crédits sont décomposés en programmes (pilotage et soutien, opérationnels) auxquels sont associés des objectifs précis, arrêtés en fonction de la finalité d'intérêt général et des résultats attendus. Par ailleurs, les dotations sont des crédits budgétaires non repartis en programmes pour couvrir les dépenses spécifiques auxquelles ne peuvent être directement associés les objectifs de politiques publiques ou de critère de performance.

B. La situation d'exécution du budget en programmes et en dotations

Au titre de l'exercice 2023, cent treize (113) programmes concourant à l'atteinte des objectifs de politiques publiques sont inscrits au sein des ministères, dont trente (30) programmes pilotages et quatre-vingt-trois (83) programmes opérationnels y compris quatre (04) programmes relatifs aux comptes d'affectation spéciale (CAS).

La situation de consommation des crédits de paiement des programmes budgétaires et des dotations, y compris certaines dépenses spécifiques, est de 1 681,63 milliards, soit un taux d'exécution de 106,95% pour une prévision de 1 572,34 milliards.

Pour un montant prévisionnel de 986,97 milliards, les programmes opérationnels et de pilotage ont été exécutés à hauteur de 968,26 milliards, soit un taux d'exécution de 98,10%.

Au 31 décembre 2023, pour une prévision de 585,37 milliards, les crédits répartis en dotations ont été exécutés à hauteur de 713,37 milliards, soit un taux de 121,87%.

Prévus pour un montant de 124,42 milliards, les crédits budgétaires répartis en programmes pilotage et soutien connaissent une exécution de 59,82 milliards, soit 48,08%. S'agissant des programmes opérationnels, ils sont exécutés à hauteur de 908,44 milliards pour une prévision de 862,55 milliards, soit un taux d'exécution de 94,95%.

En définitive, l'exécution globale des dotations et programmes de l'Etat à fin décembre 2023 est illustrée par les données du tableau n° 16 ci-après.

Tableau n° 16. Exécution des dépenses budgétaires en dotations et en programmes (en milliards)

LIBELLES	DOTATIONS		PROGRAMMES PILOTAGES		PROGRAMMES OPERATIONNELS		TOTAL		
	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	142,93	166,20	0,00	0,00	0,00	0,00	142,93	166,20	116,28%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	146,96	217,54	-	-	-	-	146,96	217,54	148,03%
PERSONNEL	10,07	8,52	22,45	34,28	258,31	259,03	290,83	301,83	103,78%
BIENS ET SERVICES	122,69	115,51	14,14	14,14	36,32	22,82	173,15	152,47	88,06%
TRANSFERTS COURANTS	28,98	151,29	1,69	1,69	176,25	171,65	206,92	324,63	156,89%
DEPENSES EN CAPITAL	133,73	54,31	86,15	9,71	391,67	454,94	611,55	518,96	84,86%
TOTAL GENERAL	585,37	713,37	124,42	59,82	862,55	908,44	1 572,34	1 681,63	106,95%

Sources : DGBF, DGTCP

L'annexe 5 donne le détail du niveau d'exécution des programmes et des dotations à fin décembre 2023.

C- L'exécution des dépenses de l'Etat par fonction

La classification fonctionnelle permet de répartir les charges de l'Etat par rapport aux objectifs sociaux économiques. A fin décembre 2023, l'exécution des dépenses budgétaires par fonction est illustrée par le tableau n° 17 ci-après.

Tableau n° 17. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/économique (en milliards)

GRANDE NATURE	Services généraux des administrations publiques		Défense		Ordre et sécurité publics		Affaires Economiques		Protection de l'environnement		Logement et équipements collectifs		Santé		Loisirs, Culture et Culte		Enseignement		Protection sociale		Total		
	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	LFR	EXECUTION	TAUX PAR NATURE DE DEPENSES
CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE	142,93	166,20	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	142,93	166,20	116,28%
DEPENSE EN ATTENUATION DES RECETTES	146,96	217,54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	146,96	217,54	148,03%
PERSONNEL	36,89	41,92	46,76	53,19	22,92	24,28	10,11	8,38	2,03	1,80	0,73	0,58	27,46	22,08	3,39	2,82	137,75	144,15	2,80	2,63	290,83	301,83	103,78%
BIENS ET SERVICES	117,15	90,33	17,41	16,37	2,53	2,35	11,44	11,10	0,06	0,06	4,78	3,27	0,69	0,66	1,50	1,43	6,28	6,23	11,31	7,50	173,15	152,47	88,06%
TRANSFERTS COURANTS	47,95	45,01	0,68	0,68	2,66	2,66	75,27	72,86	2,90	2,90	1,65	1,65	13,98	13,86	4,66	4,65	43,80	42,98	13,39	137,38	206,92	324,63	156,89%
DEPENSES EN CAPITAL	56,30	40,60	48,14	80,37	1,44	1,25	503,67	352,20	19,49	1,79	57,52	24,41	98,62	4,95	0,94	0,88	22,85	5,16	54,40	20,51	611,55	518,96	84,86%
TOTAL GENERAL	548,18	601,60	112,99	150,61	29,55	30,54	600,48	444,54	24,48	6,55	64,68	29,91	140,74	41,55	10,48	9,78	210,67	198,52	81,90	168,03	1 572,34	1 681,63	106,95%
TAUX PAR FONCTIONS	109,74%		133,30%		103,35%		74,03%		26,75%		46,24%		29,52%		93,39%		94,23%		205,15%		106,95%		

Sources : DGBF

❖ **Services généraux des administrations publiques**

Le taux d'exécution des crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat, exercice 2023, au titre des services généraux des administrations publiques, s'élève à 109,74% à la date du 31 décembre 2023. Ce niveau d'exécution est sous-tendu par les dépenses liées au fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, les affaires financières et fiscales ainsi que les affaires étrangères.

❖ **Défense**

Le taux d'exécution des crédits de paiement cumulés pour la défense au titre de l'année 2023 s'élève à 133,30%, soit un montant de 150,61 milliards.

❖ **Ordre et sécurité publics**

Pour le compte de l'ordre et sécurité publics, comprenant les dépenses des services de police, des tribunaux et d'autres non classés ailleurs, le taux d'exécution à la fin de l'année 2023 est de 103,35% pour une prévision de 30,54 milliards.

❖ **Affaires économiques**

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2023 au titre des affaires économiques ont été exécutés à fin décembre 2023 à hauteur de 74,03%, soit 444,54 milliards pour une prévision de 600,48 milliards.

❖ **Protection de l'environnement, Logement et équipements collectifs, Loisirs, culture et culte**

Les crédits de paiement exécutés au titre des fonctions « protection de l'environnement, logement et équipements collectifs, loisirs, culture et culte » se chiffrent respectivement à 6,55 ; 29,91 et 9,78 milliards pour des prévisions de 24,48 ; 64,68 et 10,48 milliards. Quant à leurs taux d'exécution par rapport aux prévisions, ils s'élèvent respectivement à 26,75 %, 46,24 % et 93,39 %.

❖ Santé

Pour une prévision de 140,74 milliards, la fonction « santé » a été exécutée en 2023 à hauteur de 41,55 milliards, soit un taux de 29,52%.

❖ Enseignement

Les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2023 au titre de la fonction Enseignement ont été exécutés à hauteur de 94,23%, soit un montant de 198,52 milliards des crédits ordonnancés.

❖ Protection sociale

Avec un taux d'exécution de 205,15% des prévisions au 31 décembre 2023, les crédits de paiement inscrits au budget de l'Etat 2023 et exécutés au titre de la protection sociale s'élèvent à 168,03 milliards.

D- La situation d'exécution des dépenses spécifiques

Les dépenses spécifiques regroupent les dépenses sensibles au genre, les dépenses effectuées sur les crédits alloués aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation et les dépenses affectées aux secteurs sociaux (Cf. tableaux 18 et 19).

a. La situation d'exécution des dépenses sensibles au genre

Le budget sensible au genre prend en considération la contribution différenciée des femmes et des hommes dans les interventions de l'Etat et veille à une allocation budgétaire qui réponde de manière équitable aux besoins pratiques et stratégiques des femmes et des hommes avec pour objectif ultime la promotion du développement harmonieux et la réduction des inégalités socioéconomiques basées sur le genre.

La situation d'exécution du budget programme à fin décembre 2023 montre une exécution des dépenses sensibles au genre à hauteur de 27,80%. Ce niveau d'exécution prend en compte les dépenses à objectif principal (score 2) pour 27,03% et celles à objectifs significatifs (score 1) pour 28,05% des ministères. Elles sont consacrées à l'action « Genre et Equité » et au

programme opérationnel « genre » du ministère chargé de la promotion de la femme et d'autres ministères. Le tableau 18 suivant donne la synthèse.

Tableau n° 18. Exécution des dépenses sensibles au Genre (en milliards)

SECTION	MINISTERES PILOTES	OBJECTIF PRINCIPAL (SCORE 2)			OBJECTIF SIGNIFICATIF (SCORE 1)			OBJECTIF PRINCIPAL (SCORE 1+2)		
		LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION	LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION	LFI/LFR	EXECUTION	TAUX EXECUTION
170	Cour des Comptes	0,00	0,00	-	0,02	0,00	11,20%	0,02	0,00	11,20%
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	0,00	0,00	100,00%	20,57	1,82	8,86%	20,57	1,82	8,86%
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,00	0,00	-	0,00	0,00	99,95%	0,00	0,00	99,95%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire et Technique	0,02	0,02	99,99%	0,00	0,00	99,99%	0,02	0,02	99,99%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,00	0,00	99,76%	15,89	13,80	86,85%	15,89	13,80	86,85%
610	Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	17,80	4,50	25,30%	1,60	0,32	20,07%	19,41	4,83	24,87%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,59	0,59	100,00%	0,00	0,00	-	0,59	0,59	100,00%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,58	0,00	0,30%	22,58	1,07	4,72%	23,17	1,07	4,61%
830	Ministère des travaux publics	0,03	0,03	100,00%	0,00	0,00	-	0,03	0,03	100,00%
Total général		19,02	5,14	27,03%	60,67	17,02	28,05%	79,69	22,16	27,80%

Sources : DGBF

b. La situation d'exécution des transferts au profit des collectivités territoriales

Dans l'attente du transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales suite à la communalisation intégrale du territoire intervenue en 2019, l'exécution du budget 2023 permet au titre des subventions allouées dans le cadre de la décentralisation de commencer le *reporting* des ressources affectées à ce démembrement de l'Etat. Ainsi, au 31 décembre 2023, les subventions ont été exécutées à 100% pour une prévision de 8,66 milliards et les investissements prévus pour un montant de 8,78 milliards ont été exécutés à 1,15%, soit un montant de 0,10 milliard (cf. tableau 19).

Tableau n° 19. Exécution des dépenses des collectivités territoriales (en milliards)

LIBELLES	LFR	ENGAGEMENT	EXECUTION	TAUX D'EXECUTION
TRANSFERT COURANT	8,66	8,66	8,66	100,00%
INVESTISSEMENT	8,78	0,10	0,10	1,15%
TOTAL	17,44	8,76	8,76	50,24%

Sources : DGBF

c. La situation d'exécution des dépenses sociales

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques sociales visant à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables, des dépenses dites sociales ont été prévues et autorisées dans la LFR. A cet effet, l'allocation accordée a été revue à la baisse, passant de 492,11 milliards en 2022 à 487,48 milliards en 2023, soit une baisse de 4,63 milliards.

Les secteurs sociaux ciblés englobent sept (07) ministères ainsi qu'une provision de lutte contre la Covid-19 comme l'indique le tableau n° 20.

Les crédits alloués aux secteurs sociaux, prévus pour un montant de 487,43 milliards, ont été exécutés au quatrième trimestre 2023 à hauteur de 417,86 milliards, soit un taux de 85,72%.

Tableau n° 20. Exécution des dépenses sociales (en milliards)

MINESTERE		LFR	ENGAGEMENT	ORDONNANCE	TAUX D'EXECUTION
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	29,53	7,60	7,60	25,72%
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	175,43	166,33	166,30	94,80%
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	37,83	36,27	36,27	95,88%
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	132,48	44,93	44,92	33,91%
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	3,37	3,42	3,42	101,56%
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	15,27	8,22	8,22	53,82%
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	17,61	1,94	1,94	11,02%
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	48,94	3,24	3,24	6,62%
	Provision Covid	4,50	1,17	1,17	25,90%
	Dépenses communes sociales	22,51	144,78	144,78	643,09%
TOTAL GENERAL		487,48	417,90	417,86	85,72%

Sources : DGBF

2- Les charges de trésorerie

Elles portent sur le remboursement des emprunts à court, moyen et long termes et la réduction de la participation.

D'un montant prévisionnel de 398,76 milliards, les charges de trésorerie sont exécutées à hauteur de 399,17 milliards à fin décembre 2023, soit un taux d'exécution de 100,10% (cf. Tableau 21).

Tableau n° 21. Charges de trésorerie en milliards

LIBELLES	LFR	Cumul à fin sept. 2023	Exécution 4^e trimestre 2023	Cumul à fin déc. 2023	Taux d'exécution fin déc. 2023	Exécution fin déc. 2022	Taux de variation 2023- 2022
Amortissement de la Dette	398,76	373,01	26,16	399,17	100,10%	386,22	3,35%
TOTAL GENERAL	398,76	373,01	26,16	399,17	100,10%	379,78	5,11%

Sources : DGBF, DGTCP

IV. L'exécution des comptes spéciaux du Trésor (CST)

Des Comptes spéciaux du Trésor peuvent être ouverts par une loi de finances pour retracer les opérations effectuées par les services de l'Etat. Ils comprennent les catégories suivantes :

- les comptes d'affectation spéciale ;
- les comptes de commerce ;
- les comptes de règlement avec les gouvernements ou autres organismes étrangers ;
- les comptes de prêts ;
- les comptes d'avances ;
- les comptes de garanties et d'aval.

Au titre de l'exercice 2023, seuls les comptes d'affectation spéciale ont été ouverts. Ils comprennent :

- le Fonds national d'apprentissage, de formation et de perfectionnement professionnels (FNAFPP) ;
- le Fonds spécial pour le développement de l'habitat (FSDH) ;
- le Fonds de promotion et de développement du tourisme (FPDT) ;
- le Fonds national du développement forestier (FNDF).

Prévues en recettes et en dépenses pour un montant de 4,44 milliards, les recettes et les dépenses des CAS ont été recouvrées et exécutées à fin décembre 2023 respectivement pour un montant de 3,72 milliards, soit un taux d'exécution de 83,78%.

Tableau n° 22. Programmes des comptes d'affectation spéciale (en milliards)

COMPTES D'AFFECTATION SPECIALE	31 décembre 2023		
	LFR		
	Crédit de paiement	Exécution	Taux d'exécution
Programme FNAFPP (Ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle)	1,63	1,50	92,02%
Programme FSDH (Ministère de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie)	1,84	1,50	81,52%
Programme FPDT (Ministère de l'industrie et du tourisme)	0,50	0,39	78%
Programme FNDF (Ministère de l'environnement et des ressources forestières)	0,48	0,33	68,75%
TOTAL	4,44	3,72	83,78%

Source : DGBF, ACCE

V. Les soldes

Sur la base des encaissements et ordonnancements effectués, la situation de l'exécution du budget de l'Etat au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

- ressources : 2 067,33 milliards pour une prévision de 1 971,10 milliards, soit un taux de réalisation de 104,88% ;
- charges : 2 080,80 milliards pour une prévision de 1 971,10 milliards, soit un taux d'exécution de 105,57% ;
- solde budgétaire négatif de 364,40 milliards;
- solde de trésorerie positif de 350,93 milliards ;
- solde d'exécution nul des comptes spéciaux du Trésor ;
- solde général d'exécution négatif de 13,47 milliards.

Tableau n° 23. **Situation résumée de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2023 (en milliards)**

LIBELLES	31-déc-23			31-déc-22	Taux de variation 2023- 2022
	LFR (1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	TAUX D'EXECUTION (3= 2/1)	EXECUTION (BASE ORDONNANCEMENT) (2)	
RECETTES DU BUDGET GENERAL (a)	1 971,1	2 067,33	104,88%	1 833,63	12,75%
Recettes budgétaires (b)	1 204,11	1 317,23	109,39%	1 051,36	25,29%
Recettes fiscales	912,1	991,58	108,71%	864,74	14,67%
Recettes non fiscales	60,07	144,50	240,55%	59,22	144,01%
Dons projets	212,57	159,05	74,82%	97,44	63,23%
Dons programmes (Appuis budgétaires)	19,37	10,10	52,14%	29,96	-66,29%
Fonds de concours intérieurs	-	12,00	-	-	-
Ressources de trésorerie (c)	766,99	750,10	97,80%	782,27	-4,11%
Emprunts projets	128,6	111,56	86,75%	98,38	13,40%
Titres publics	506,39	547,82	108,18%	603,00	-9,15%
Autres emprunts	132,00	90,72	68,73%	74,45	21,85%
Produits de privatisations	0	-	-	6,44	-
DEPENSES DU BUDGET GENERAL (d)	1 971,1	2 080,8	105,57%	1 819,1	14,39%
Dépenses budgétaires (e)	1 572,34	1 681,63	106,95%	1 432,88	17,36%
Intérêts de la Dette Publique	142,93	166,20	116,28%	124,81	33,16%
Dépenses en atténuation de recettes	146,96	217,54	148,03%	160,34	35,67%
Dépenses de Personnel	290,83	301,83	103,78%	255,29	18,23%
Dépenses d'acquisition de biens et services	173,15	152,47	88,06%	133,40	14,30%
Dépenses de Transfert	206,92	324,63	156,89%	265,39	22,32%
Dépenses en capital	611,55	518,96	84,86%	493,65	5,13%
Charges de trésorerie (f)	398,76	399,17	100,10%	386,22	3,35%
Amortissement de la dette	398,76	399,17	100,10%	379,78	5,11%
Réduction de la participation				6,44	
Solde du budget général (g = a - d)	0	-13,47	-	14,53	-
Solde budgétaire (h =b- e)	-368,23	-364,40	-	-381,52	-
Solde de trésorerie (i = c-f)	368,23	350,93	-	396,05	-
Recettes des CST(j)	4,44	3,72	83,78%	3,02	23,18%
Dépenses des CST (k)	4,44	3,72	83,78%	3,02	23,18%
Solde des CST (l = j - k)	0	0	-	0	-
Solde général d'exécution (m= g + l)	0	-13,47	-	14,53	-

Sources : DGBF

CONCLUSION

Le budget de l'Etat, exercice 2023, a été exécuté dans un contexte marqué par la conjoncture économique peu favorable ainsi que la prise en compte des nouvelles dépenses pour satisfaire notamment aux impératifs sécuritaires et aux dépenses sociales permettant de protéger le pouvoir d'achat des ménages et en particulier les couches les plus vulnérables.

La situation de l'exécution du budget de l'Etat à fin décembre 2023 fait ressortir un solde déficitaire de 13,47 milliards. Ce solde résulte des niveaux de réalisation des ressources de 2 067,33 et des ordonnancements des charges de 2 080,80 milliards, soit respectivement 104,88% et 105,57% des prévisions budgétaires ainsi qu'un solde d'exécution nul des recettes et des dépenses des Comptes spéciaux du Trésor.

ANNEXES

Annexe n° 1. Effectif des agents effectivement payés dans la Fonction Publique de janvier à décembre 2023

Catégorie	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
A1	6 324	6 322	6 369	6399	6 510	6 585	6 597	6613	6 633	6 633	6 633	6633
A2	14 840	14 863	15 002	15291	15 644	15 818	15 836	15867	15 911	15 911	15 911	15911
A3	529	529	530	523	523	524	528	529	527	527	527	527
B	25 587	25 718	26 103	26 480	27 257	27 956	27 902	27 947	27 996	27 996	27 996	27 996
C	2 643	2 629	2 599	2577	2 560	2 537	2 504	2484	2 465	2 465	2 465	2465
D	5 218	5 222	5 219	5198	5 196	5 204	6 004	6613	7 179	7 179	7 179	7179
Contractuels	608	586	447	418	443	482	472	469	462	462	462	462
Contractuels AN	97	96	96	96	96	97	97	97	97	97	97	97
Total	55 846	55 965	56 365	56 982	58 229	59 203	59 940	60 619	61 270	61 270	61 270	61270

Source : DGBF, DF

Annexe n° 2. Effectif des membres des Institutions de la République effectivement payés de janvier à décembre 2023

DESIGNATION	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Président de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres du gouvernement et assimilés	52	52	52	52	52	52	52	52	58	52	54	54
Membres Cour Constitutionnelle	7	7	7	7	7	7	7	7	7	6	6	6
Président de la Cour Suprême	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Membres Cour des Comptes	24	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
Députés AN	91	91	91	91	91	91	91	91	91	91	91	91
Anciens Premiers Ministres	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Ancien Président de l'AN	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Anciennes Premières Dames	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3	3
Médiateur de la République	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chef de file de l'Opposition	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SG des Ordres Nationaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Total	193	191	191	191	191	191	191	191	197	192	194	194

Source : DGBF, DF

Annexe n° 3. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des dons en milliards

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin déc. 2023	Taux d'exécution
AFD	14,99	9,48	63,26%
AIEA	0,02	0,03	178,37%
BAD	5,20	1,59	30,64%
BM	82,57	69,80	84,53%
BID	4,23	0,11	2,67%
FAD	0,40	3,21	800,52%
Fonds Allemand	11,14	3,30	29,61%
Fonds Egyptiens	1,00	0,01	1,02%
FEM	2,53	0,17	0,00%
MCC	1,84	1,94	105,68%
Fonds Gavi	0,95	0,76	80,00%
FIDA	1,80	0,04	2,10%
Fonds Mondial	44,19	41,59	94,13%
FSD	0,42	0,41	98,10%
FJD	0,11	0,34	309,44%
JICA	3,02	0,31	10,37%
GIZ/Dons	6,15	7,77	126,34%
KFW	13,23	9,12	68,97%
ONUA	1,13	0,32	27,98%
PNUE	0,22	0,22	100,00%
PNUD	1,71	1,64	95,92%
RFA	0,24	0,32	135,69%
UEMOA	1,73	0,01	0,45%
UE	13,77	6,56	47,62%
TOTAL	212,57	159,05	74,82%

Source : DGBF, DDPF

Annexe n° 4. Tableau détaillé sur les prévisions et décaissements des emprunts en milliards

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin déc. 2023	Taux d'exécution
AFD	15,38	12,72	82,70%
BAD	6,60	4,39	66,62%
BADEA	1,40	1,27	90,85%
BIDC	2,37	1,29	0,00%
BID	6,17	3,98	64,41%
BM	34,95	34,02	97,36%
BOAD	10,11	9,12	90,14%

Sources de Financement	Prévisions	Exécutions à fin déc. 2023	Taux d'exécution
BpiFrance AE	10,82	0,00	0,00%
EXIM BANK Inde	4,75	7,91	166,73%
Fonds Abudhabi	0,85	0,67	78,98%
FIDA	0,44	0,08	17,41%
FKD	1,85	1,03	55,62%
FSD	2,00	0,94	46,91%
FSN	0,79	0,16	19,79%
OFID	1,86	1,66	89,11%
NATIXIS	19,76	24,26	122,77%
MUFG Bank	2,00	1,74	87,19%
Rimon-Group	2,63	2,83	107,56%
Unicredit Bank Austria AG	3,88	3,49	90,09%
TOTAL	128,60	111,56	86,75%

Source : DGBF, DDPF,

Annexe n° 5. Tableau récapitulatif de l'exécution des programmes et des dotations par ministères en milliards

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
110	Assemblée Nationale	Dotation : Assemblée Nationale	0,75	5,78	5,70
		Total Dotation : Assemblée Nationale	0,75	5,78	5,70
120	Présidence de la République	Dotation : Présidence de la République	7,11	29,93	25,51
		Total Dotation : Présidence de la République	7,11	29,93	25,51
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Inclusion financière et secteur informel	0,013	0,04	0,03
	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Pilotage et soutien aux services de l'IFSI	0,013	0,10	0,08
	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	Secteur informel	0,00	0,50	0,50

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
Total 121			0,03	0,65	0,61
130	Premier Ministère	Dotation : Pilotage stratégique du Premier Ministre	0,10	1,40	1,33
Total 130			0,10	1,40	1,33
131	Secrétariat Général du Gouvernement	Dotation : Secrétariat Général du Gouvernement (SGG)	0,05	0,23	0,21
Total 131			0,05	0,23	0,21
140	Cour Constitutionnelle	Dotation: Cour Constitutionnelle	0,05	0,97	0,39
Total 140			0,05	0,97	0,39
150	Cour Suprême	Dotation: Cour Suprême	0,03	0,86	0,74
Total 150			0,03	0,86	0,74
160	Médiature	Dotation: Médiature	0,01	0,09	0,08
Total 160			0,01	0,09	0,08
170	Cour des Comptes	Dotation: Cour des Comptes	0,03	1,03	0,89
		Total Dotation: Cour des Comptes	0,03	1,03	0,89
Total 170			0,03	1,03	0,89
180	Conseil Economique et Social	Dotation: Conseil Economique et Social	0,00	0,50	0,00
Total 180			0,00	0,50	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	Dotation : Pilotage et soutien aux services de la HAAC	0,00	0,31	0,31
Total 190			0,00	0,31	0,31
210	Ministère de l'Economie et des Finances	Contrôle, audit des finances publiques et lutte contre la fraude et la corruption	0,02	1,90	1,46
		Dotation : Charges financières de la dette publique	0,00	142,93	166,20
		Dotation : Dépenses communes de transfert	0,00	17,71	141,52

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
		Dotation : Dépenses communes d'investissement	50,18	49,98	45,36
		Dotation : Dépenses communes ordinaires	0,00	249,50	300,23
		Gestion de la trésorerie de l'Etat, production des comptes publics et sauvegarde du patrimoine de l'Etat	7,02	10,48	8,78
		Gestion macroéconomique	3,00	3,31	0,27
		Mobilisation des ressources financières	0,00	20,04	20,04
		Pilotage et soutien des services du MEF	6,30	6,61	1,54
		Programmation et gestion budgétaire	0,01	2,79	1,64
Total 210			66,54	505,26	687,05
220	Ministère du Plan et de la Coopération	Aménagement du territoire	0,82	0,26	0,32
		Coopération au développement	0,00	0,40	0,12
		Pilotage et Soutien aux services du ministère du plan et de la coopération	0,04	0,62	0,63
		Planification du développement	11,23	8,39	1,61
Total 220			12,10	9,68	2,68
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	Diplomatie économique et rayonnement du Togo aux plans sous régional, régional et international	0,19	17,00	14,70
		Mobilisation de la diaspora et placement des togolais dans les Organisations internationales	0,01	0,12	0,10

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
		Pilotage et soutien aux services du ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur	0,10	1,08	0,94
Total 230			0,30	18,20	15,74
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	Développement à la base	20,62	22,61	2,65
		Jeunesse	2,27	6,79	4,77
		Total Jeunesse	2,27	6,79	4,77
		Pilotage et soutien aux services du MDBJEJ	0,05	0,18	0,22
Total 240			22,94	29,58	7,64
310	Ministère des Armées	Anciens combattants, mémoires, lien armée - nation	0,03	0,15	0,13
		Dotation: Infrastructures militaires + Besoins spécifiques MINARM + Renseignements	75,64	95,23	127,97
		Équipement, logistique et soutien interarmées	4,71	41,04	45,96
		Pilotage et soutien du MDAC	2,75	7,16	6,69
		Préparation et emploi des Forces	22,63	24,21	20,40
Total 310			105,76	167,79	201,16
410	Ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et du développement des territoires	Décentralisation et Déconcentration	24,42	20,29	11,10
		Développement des Territoires	0,04	0,82	0,41
		Gouvernance Politique et Institutionnelle	0,00	0,36	0,33
		Pilotage et soutien aux services du MATDDT	0,14	0,50	0,72
Total 410			24,61	21,97	12,56

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	Accès au droit et à la justice	0,00	0,18	0,13
		Administration de la justice	0,01	3,37	2,11
		Administration pénitentiaire et réinsertion	0,00	1,85	1,75
		Pilotage et soutien des services du ministère de la justice	9,62	0,84	2,32
Total 420			9,63	6,25	6,32
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	Dotation: Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,06	0,05
Total 421			0,00	0,06	0,05
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	Dotation du MSPC	0,00	1,84	1,84
		Pilotage et soutien des services du MSPC	0,85	1,13	1,44
		Protection civile	0,72	2,28	4,37
		Sécurité intérieure et criminalité transfrontalière	0,57	19,24	19,56
Total 430			2,14	24,49	27,21
510	Ministère des enseignements primaire, secondaire et technique	Artisanat	0,00	0,73	0,73
		Enseignement secondaire général	0,00	55,81	42,84
		Enseignement technique et Formation professionnelle	1,34	10,97	9,10
		Enseignements Préscolaire et Primaire	12,36	93,48	93,25
		Pilotage et soutien des services du ministère des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat	0,56	14,48	20,42
Total 510			14,27	175,47	166,33
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	Enseignement Supérieur : Orientation et Promotion de la Formation	0,02	34,87	35,65

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
		Professionnelle vers les Métiers Prioritaires			
		Pilotage et soutien aux services du MESR	0,18	0,48	0,55
		Recherche et Innovation	6,08	3,36	1,07
Total 530			6,28	38,71	37,26
610	Ministère de la santé et de l'hygiène publique	Couverture Santé Universelle	18,70	21,52	4,74
		Offre de services de santé de qualité et lutte contre la maladie	54,71	104,22	35,86
		Pilotage et soutien des services du ministère en charge de la santé	0,08	3,41	6,11
		Réponse aux urgences sanitaires	13,64	9,25	0,13
Total 610			87,13	138,40	46,84
611	Ministère de l'accès universel aux soins	Pilotage et soutien aux services du MAUS	0,00	0,02	0,01
Total 611			0,00	0,02	0,01
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	Emploi	0,00	2,00	1,97
		Fonction publique	0,00	0,57	0,60
		Modernisation de l'administration publique	0,30	0,55	0,24
		Pilotage et soutien au services du ministère en charge de la fonction publique	0,05	0,40	0,50
		Travail	0,00	1,10	1,08
Total 710			0,35	4,63	4,40
720	Ministère de la Communication et des Médias	Communication et information	0,01	3,40	3,33
		Pilotage et soutien aux services du	0,05	0,46	0,53

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
		ministère de la Communication et des Médias (MCM)			
Total 720			0,05	3,86	3,86
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	Alphabétisation et éducation non formelle	0,00	0,20	0,19
		Genre et promotion de la femme	0,08	0,63	0,67
		Pilotage et soutien aux services du ministère	0,05	1,58	1,62
		Promotion de l'action sociale	0,04	0,67	0,62
		Protection de l'enfant	0,00	0,36	0,38
Total 740			0,16	3,43	3,47
750	Ministère des Sports et Loisirs	Loisirs	0,00	0,03	0,06
		Pilotage et soutien aux services du Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)	2,87	1,06	1,13
		Sports et Loisirs	0,00	3,85	3,76
Total 750			2,87	4,93	4,95
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	Cadre de vie	40,40	12,04	4,60
		Développement des infrastructures de production de l'information géographique	0,35	0,41	0,42
		Logement décent	10,07	4,39	1,68
		Pilotage et soutien aux services du MUHRF	0,05	0,38	0,27
Total 760			50,87	17,23	6,97
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural	Amélioration de la productivité et valorisation des produits	39,66	25,15	15,49
		Organisation de l'espace agricole et des filières agricoles, animales et halieutiques	15,60	6,44	1,82
		Pilotage et soutien des services du MAEDR	1,10	3,77	3,65

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
		Sécurité alimentaire et résilience des populations	23,42	22,65	4,30
Total 810			79,78	58,00	25,26
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	Approvisionnement en eau potable	43,24	16,62	1,38
		Assainissement collectif des eaux pluviales, des eaux usées et excréta	0,14	0,28	0,04
		Gestion intégrée des ressources en eau	0,20	0,23	0,09
	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	Pilotage et soutien des services du MEHV	0,05	0,50	0,44
Total 811			43,63	17,63	1,95
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	Développement et protection du littoral	0,00	0,01	0,01
		Filière halieutique	0,85	0,95	0,37
		Pilotage et soutien aux services du Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière (MEMPPC)	0,02	0,16	0,17
		Transport maritime	1,80	0,27	0,11
Total 813			2,67	1,39	0,66
820	Ministère du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale	Commerce et Consommation Locale	0,01	48,01	45,57
		Industrie	1,79	0,56	0,31
		Pilotage et soutien des services du MCACL	0,04	0,29	0,45
		Secteur privé	0,00	0,93	0,88
Total 820			1,84	49,78	47,21
821	Ministère de la Promotion des Investissements	Pilotage et Soutient des Services du MPI	0,05	0,17	0,15
		Promotion des Investissements	2,08	0,67	0,46
Total 821			2,13	0,84	0,61
830	Ministère des travaux publics	Devéveloppement des bâtiments publics	1,80	2,05	0,51

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
		Pilotage et soutien aux services du MTP	0,02	0,43	0,44
		Réseaux de routes nationales	386,74	83,20	30,83
Total 830			388,55	85,68	31,77
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	Développement et extension du réseau des pistes rurales	154,38	37,34	16,36
		Pilotage et soutien aux services du Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales (MDPR)	0,00	0,14	0,10
Total 831			154,38	37,47	16,47
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	Pilotage et soutien aux services du Ministère des Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires	0,01	0,15	0,24
		Services de transports routiers et ferroviaires	18,12	18,99	1,33
		Transport aérien	1,65	1,05	0,97
Total 832			19,78	20,18	2,54
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	Energies	49,46	51,36	2,64
		Mines	0,48	0,76	0,50
		Pilotage et soutien	0,02	0,22	0,31
Total 840			49,96	52,35	3,45
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	Culture	0,00	0,71	0,66
		Pilotage et soutien aux services du Ministère de la Culture et du Tourisme	0,05	0,68	0,76
		Tourisme	0,98	0,38	0,27
Total 850			1,03	1,77	1,69
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	Environnement et mobilité durable	11,07	12,29	0,79
		Gestion durable des écosystèmes	4,84	3,71	2,79
		Pilotage et soutien aux services du MERF	0,59	0,64	0,84
Total 860			16,50	16,63	4,42

MINISTERES		PROGRAMMES ET DOTATIONS	déc-23		
			AE	CP	ORDONNANCER
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	Digitalisation des activités économiques et sociales	32,01	17,07	3,09
		Infrastructures numériques et postales	13,49	0,82	0,70
		Pilotage et soutien aux services du MENTD	0,03	0,10	0,07
Total 870			45,53	17,99	3,87
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	Consolidation de la démocratie et de la paix	0,00	0,02	0,02
		Formation à la citoyenneté	0,00	0,09	0,08
		Pilotage et soutien des actions du MDHFCRIR	0,03	0,23	0,26
		Promotion et protection des droits de l'homme	0,00	0,04	0,03
		Relations avec les institutions de la République	0,00	0,03	0,03
Total 920			0,03	0,41	0,43
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	Dotation : CNDH	0,00	0,50	0,48
Total 921			0,00	0,50	0,48
Total général			1 219,96	1 572,34	1 411,07

Sources : DGBF

Annexe n° 6. Exécution du PIP par fonction sur ressources externes en milliards

Fonctions	31-déc-23				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin déc 2023
Services généraux des administrations publiques	12,69	19,22	12,69	12,43	97,98%
Défense	0,00	0,00	3,88	3,49	89,95%
Ordre et sécurité publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%

Fonctions	31-déc-23				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin déc 2023
Affaires économiques	160,93	212,43	160,93	92,40	58,73%
Protection de l'environnement	11,99	10,87	11,99	9,53	79,54%
Logement et équipements collectifs	22,49	48,38	22,49	17,58	78,19%
Santé	82,07	76,77	82,07	92,52	112,74%
Loisirs, culture et culte	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
Enseignement	17,30	14,50	17,30	17,42	100,68%
Protection sociale	33,72	51,66	33,72	25,22	74,81%
TOTAL	341,17	433,82	345,05	270,61	79,32%

Sources : DGBF

Annexe n° 7. Exécution du PIP par fonction sur ressources internes (en milliards)

Fonctions	31-déc-23				
	Prévision	AE	CP	Exécution	Taux d'exécution fin déc. 2023
Services généraux des administrations publiques	2,42	3,01	2,42	1,87	77,27%
Défense	44,97	67,64	44,97	78,45	174,45%
Ordre et sécurité publics	0,87	2,27	0,87	0,76	87,36%
Affaires économiques	90,63	516,91	90,63	68,23	75,28%
Protection de l'environnement	7,46	11,67	7,46	1,74	23,32%
Logement et équipements collectifs	29,67	89,14	29,67	22,77	76,74%
Santé	16,44	14,76	16,44	4,26	25,91%
Loisirs, culture et culte	0,93	3,22	0,93	0,87	93,55%
Enseignement	5,47	5,70	5,47	5,09	93,05%
Protection sociale	20,65	20,96	20,65	20,50	99,27%
TOTAL	219,52	735,27	219,52	204,54	93,18%

Sources : DGBF

Annexe n° 8. Exécution des dépenses par classification fonctionnelle/administrative en milliards

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
110	Assemblée Nationale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,70	5,70
120	Présidence de la République	1,20	0,74	0,00	2,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,30	20,35	25,51
121	Ministère Chargé de l'Inclusion Financière et de l'Organisation du Secteur Informel	0,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,61
130	Premier Ministère	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,33	1,33
131	Secrétariat Général du Gouvernement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,21	0,21
140	Cour Constitutionnelle	0,00	0,00	0,00	0,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,27	0,39
150	Cour Suprême	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,74	0,74
160	Médiature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,08
170	Cour des Comptes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,89	0,89
180	Conseil Economique et Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
190	Haute Autorité de l'Audiovisuel & de la Communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	0,31
210	Ministère de l'Economie et des Finances	23,11	0,00	2,76	16,80	0,14	1,00	0,00	163,06	0,00	480,18	687,05
220	Ministère du Plan et de la Coopération	0,00	0,00	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,59	2,68

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
230	Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur	0,00	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,54	15,74
240	Ministère du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	4,67	0,00	1,00	0,92	0,00	0,00	0,00	0,89	0,00	0,16	7,64
310	Ministère des Armées	0,00	149,62	0,05	0,00	0,00	0,29	0,00	0,35	1,17	49,68	201,16
410	Ministère d'Etat, Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires	0,00	0,00	0,21	0,09	0,36	0,00	2,60	0,25	0,00	9,04	12,56
420	Garde des sceaux, Ministère de la Justice et de la législation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,49	0,00	0,00	0,00	1,82	6,32
421	Conseil Supérieur de la Magistrature	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,05	0,05
430	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	0,00	0,05	0,00	0,00	0,00	24,25	0,00	0,02	0,00	2,89	27,21
510	Ministère des Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat	0,73	0,00	155,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02	0,00	9,82	166,33

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
530	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche	0,00	0,00	36,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,46	37,26
610	Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins	0,00	0,00	1,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	40,08	5,30	46,84
710	Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,01
720	Ministère de la Communication et des Médias	3,08	0,00	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,02	4,40
740	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation	0,00	0,00	0,00	0,00	3,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,34	3,86
750	Ministère des Sports et Loisirs	0,00	0,00	0,27	0,00	0,00	0,00	0,00	2,89	0,00	0,32	3,47
760	Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Réforme Foncière	0,00	0,00	0,00	0,02	4,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,32	4,95
810	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural	0,00	0,00	0,00	6,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	6,97
811	Ministère de l'Eau et de l'Hydraulique Villageoise	24,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,17	25,26

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
813	Ministère de l'Economie Maritime, de la Pêche et de la Protection Côtière	0,00	0,00	0,00	1,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19	1,95
820	Ministère du Commerce, de l'industrie et de la consommation locale	0,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,19	0,66
821	Ministère de la Promotion des Investissements	46,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,48	47,21
830	Ministère des travaux publics	0,30	0,00	0,00	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,61
831	Ministère du Désenclavement et des Pistes Rurales	31,29	0,00	0,02	0,20	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25	31,77
832	Ministère des Transports Routiers, Ferroviaire et Aérien	16,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	16,47
840	Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Energie et des Mines	2,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,22	2,54
850	Ministère de la Culture et du Tourisme	3,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,31	3,45
860	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières	0,26	0,00	0,00	0,00	1,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37	1,69

MINISTERES		FONCTION										Total
		Services généraux des administrations publiques	Défense	Ordre et sécurité publics	Affaires Economiques	Protection de l'environnement	Logement et équipements collectifs	Santé	Loisirs, Culture et Culte	Enseignement	Protection sociale	
870	Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,94	0,00	0,00	0,48	4,42
920	Ministère des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté, des Relations avec les Institutions de la République	2,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,35	0,00	0,35	0,00	0,66	3,87
921	Commission Nationale des Droits de l'homme (CNDH)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,08	0,16	0,00	0,00	0,00	0,19	0,43
	TOTAL GENERAL	160,79	150,61	198,52	29,91	9,78	30,54	6,55	168,03	41,55	614,30	1410,59

Sources : DGBF